



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 69684

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques liés aux grossesses tardives. Ce type de grossesse à risques augmente graduellement. Il désire savoir quelles mesures il entend prendre afin de prendre en compte ces risques.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69684

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6792